

Harald Huber
Membre honoraire du Comité international
de la Croix-Rouge
Ancien vice-président
1912 — 1998

Harald Huber a étudié le droit aux Universités de Genève, Munich et Zurich. Il a d'abord exercé le métier d'avocat, puis a été nommé juge au Tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire en Suisse. En 1969, il est élu membre du Comité international de la Croix-Rouge puis, en 1971, vice-président. Il était membre honoraire depuis 1982.

Comme membre et comme vice-président du CICR, Harald Huber a joué un rôle-clé pour l'institution et ce, dans plusieurs domaines.

Il a été le principal artisan des accords entre la Pologne et la République fédérale d'Allemagne, par lesquels cette dernière acceptait d'indemniser les victimes d'expériences pseudo-médicales confirmées comme telles, après la Seconde Guerre mondiale, par le CICR.

Il a joué un rôle de conseiller, discret mais précieux, dans des négociations en Europe, en Extrême-Orient et, surtout, au Moyen-Orient.

Au CICR, il a apporté son expérience et sa sagesse à d'importants organes de réflexion, comme la commission juridique, celle de politique générale et de doctrine, et celle de gestion.

Mais, plus que tout, Harald Huber a été pendant dix ans l'irremplaçable et remarquable président de la Commission pour la Paix, que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge tout entier avait lancée, dès 1975, et instituée, en 1977, au Conseil des Délégués de Bucarest. Née en pleine guerre froide, cette Commission avait pour but principal d'établir, par consensus, un programme d'action du Mouvement comme facteur de paix. Sa composition — des hommes et des femmes

de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de tous les pays — autant que le caractère ambitieux mais difficile de son objectif en faisaient un organe extrêmement délicat à manier. Harald Huber a réussi dans cette tâche grâce à cette qualité rare : une autorité morale incontestée. Celle-ci lui venait d'abord des traits qui avaient fait de lui un président de Tribunal fédéral : intégrité, pondération, écoute, fermeté, sérieux. Mais ses qualités humaines le rendaient aussi très attachant et très respecté : en particulier, un humour discret et un mélange très spécial d'engagement profond et de distance. Grâce au « leadership » que lui donnait cette personnalité exceptionnelle et parfaitement adaptée aux circonstances, il a su diriger la « Commission pour la Paix » d'une main ferme mais souple, à travers les innombrables écueils propres à son mandat et à sa composition, dans un véritable esprit Croix-Rouge. Il a su la mener vers des résultats, tous obtenus par consensus, sans jamais violer les Principes fondamentaux du Mouvement. La Seconde Conférence mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur la Paix (Åaland, Finlande - 1984) en a été le principal aboutissement, ainsi que le programme d'action qui en est issu.

Même au sein de la Croix-Rouge, rien n'est plus facile que de se battre sur le thème de la paix ! Harald Huber a non seulement su l'éviter ; il a su donner une ligne, une direction et un contenu durables et concrets à l'action du Mouvement tout entier en faveur d'un monde plus pacifique.

Jacques Moreillon
Membre du CICR
Ancien directeur général